

Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

12 juin 2018

FEDERATION DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS DU RAIL
SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 Juin 2018

Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

En grève depuis 3 mois, les 75 % de cheminot-e-s qui se sont inscrits dans la grève luttent pour une autre réforme ferroviaire, pour garantir l'avenir d'un système ferroviaire public et celui des travailleurs du rail qui le font fonctionner.

À quelques jours du vote de la loi, gouvernement et direction mettent le paquet pour faire croire que tout est bouclé, que le projet de loi qui sera examiné sans doute la semaine prochaine est équilibré et répond aux « inquiétudes » des cheminot-e-s, en les poussant à reprendre le travail ! C'est FAUX !

Certaines Organisations Syndicales, aujourd'hui minoritaires dans le conflit, confisquent cette colère des salarié-e-s et font croire que les pseudos amendements « sociaux » répondent aux revendications initiales, alors qu'elles ont surtout permis aux politiques d'entériner leur mauvais texte... Cette mauvaise loi, écrite à la va-vite, se veut juste un outil politique pour le gouvernement Macron afin d'amorcer la liquidation des services publics.

Le rôle des organisations syndicales est de réécrire cette réforme ferroviaire et de la compléter par une négociation : pas de céder aux demandes du gouvernement et du patronat de cesser la grève alors que le parlement va voter le texte en deuxième lecture ... **Ce ne sont pas les Organisations Syndicales ou les travailleurs du rail qui font le choix des calendriers législatifs !**

Les grévistes et 94,97% des participants au VofAction ont jugé que cette réforme était mauvaise pour l'avenir du système ferroviaire et celui des cheminots. Cette mauvaise réforme qui ne règle rien, ne peut pas se construire contre les salarié-e-s censés la mettre en œuvre et pour la Fédération SUD-Rail, la question d'une suspension du mouvement pendant la période du baccalauréat n'est pas à l'ordre du jour. C'est bien le gouvernement qui est responsable du conflit, c'est lui qui porte l'entière responsabilité de la grève en cette période d'examen !

La fin du calendrier et la sortie de la CFDT de l'interfédérale ne sonne pas la fin du mouvement. Dès à présent, nous proposons aux cheminots d'agir cet été, en ciblant des périodes, rendant plus efficace la grève des cheminot-e-s. **NOUS NE SOMMES PAS RÉSIGNÉS !**

Contacts presse :

E.Meyer :

B.Poncet :

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @suidrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 12 Juin 2018

Une mauvaise loi qui ne marque pas la fin de la mobilisation !

En grève depuis 3 mois, les 75 % de cheminot-e-s qui se sont inscrits dans la grève luttent pour une autre réforme ferroviaire, pour garantir l'avenir d'un système ferroviaire public et celui des travailleurs du rail qui le font fonctionner.

À quelques jours du vote de la loi, gouvernement et direction mettent le paquet pour faire croire que tout est bouclé, que le projet de loi qui sera examiné sans doute la semaine prochaine est équilibré et répond aux « inquiétudes » des cheminot-e-s, en les poussant à reprendre le travail ! C'est FAUX !

Certaines Organisations Syndicales, aujourd'hui minoritaires dans le conflit, confisquent cette colère des salarié-e-s et font croire que les pseudos amendements « sociaux » répondent aux revendications initiales, alors qu'elles ont surtout permis aux politiques d'entériner leur mauvais texte... Cette mauvaise loi, écrite à la va-vite, se veut juste un outil politique pour le gouvernement Macron afin d'amorcer la liquidation des services publics.

Le rôle des organisations syndicales est de réécrire cette réforme ferroviaire et de la compléter par une négociation ; pas de céder aux demandes du gouvernement et du patronat de cesser la grève alors que le parlement va voter le texte en deuxième lecture ... **Ce ne sont pas les Organisations Syndicales ou les travailleurs du rail qui font le choix des calendriers législatifs !**

Les grévistes et 94,97% des participants au Vot'Action ont jugé que cette réforme était mauvaise pour l'avenir du système ferroviaire et celui des cheminots. Cette mauvaise réforme qui ne règle rien, ne peut pas se construire contre les salarié-e-s censés la mettre en œuvre et pour la Fédération SUD-Rail, la question d'une suspension du mouvement pendant la période du baccalauréat n'est pas à l'ordre du jour. C'est bien le gouvernement qui est responsable du conflit, c'est lui qui porte l'entière responsabilité de la grève en cette période d'examen !

La fin du calendrier et la sortie de la CFDT de l'interfédérale ne sonne pas la fin du mouvement. Dès à présent, nous proposons aux cheminots d'agir cet été, en ciblant des périodes, rendant plus efficace la grève des cheminot-e-s. **NOUS NE SOMMES PAS RÉSIGNÉS !**

Contacts presse :

E.Meyer :

B.Poncet :

FEDERATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ :sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Voir également en pj le Tract SUD-Rail "Rail à défendre" n° 25 : Les perspectives de lutte après le vote de la loi !

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Une-mauvaise-loi-qui-ne-marque-pas-la-fin-de-la-mobilisation>